

- En cas de désistement dans le mois qui précède le séjour en France, seuls les participants ayant un remplaçant, pourront être remboursés, dans les conditions prévues par le règlement intérieur.
- L'adhésion à HCE est obligatoire pour participer aux séjours

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. fixe : Tél. Portable :

Mail :

- Sexe : Homme Femme
- Statut : Passager Joëlette Handicapé marchant
 Mal ou Non Voyant Accompagnateur Actif
 Simple Accompagnant

Expérience de la Joëlette : Débutant Moyen Expérimenté

Voyage : contacter la personne chargée d'organiser les covoiturages (vous reporter à la fiche technique).
Pour ceux qui voyagent en train : les horaires indiqués sur les fiches techniques pour le ramassage en gare, ne sont pas modifiables.

Choix du(des) séjour(s)

Pour les personnes handicapées, vu le nombre limité de places disponibles pour les passagers joëlette, une seule inscription à un séjour sera possible

Indiquez 3 séjours dans l'ordre de vos préférences. La réservation sera acquise à l'un de ces séjours, selon les disponibilités et l'équilibre des groupes.

Choix 1 : ou Choix 2 : ou Choix 3 :

* Je joins un certificat médical autorisant un séjour en altitude (jusqu'à 3 000 m) pour les séjours à caractère montagne (se reporter au programme des séjours)

Pour les accompagnateurs (plusieurs séjours possibles)

Choix 1 : ou :
Choix 2 : ou :
Choix 3 : ou :

* Les tarifs en vigueur figurent sur la fiche technique du séjour. Tout doit être réglé lors de l'inscription avec possibilité d'encaissements différés. Indiquez la date d'encaissement souhaitée au dos de vos chèques. **Faire deux chèques distincts si vous payez en même temps votre adhésion et votre inscription à un séjour.**

Je verse à l'ordre de Handi Cap Évasion : €

A , le

Signature

Retourner ce Bulletin accompagné d'un chèque à l'ordre de HCE à l'adresse indiquée.

Handi Cap Évasion
32 chemin de la Creuzette
69270 Fontaines sur Saône